

---

*Direction des affaires maritimes*

**Arrêté du 1<sup>er</sup> février 2008 modifiant la composition du comité d'hygiène et de sécurité auprès du comité technique paritaire central de la direction des affaires maritimes**

NOR : *DEVT0802628A*

Par arrêté du ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables en date du 1<sup>er</sup> février 2008, la composition du comité d'hygiène et de sécurité auprès du comité technique paritaire central de la direction des affaires maritimes est modifiée ainsi qu'il suit.

**Représentants de l'administration**

*Experts à titre permanent*

M. Baraduc (Bruno), inspecteur général des services des affaires maritimes, remplace M. Hamon (Jean-Marc).

**Représentants du personnel**

*Membre suppléant*

Au titre du syndicat national des personnels affaires maritimes – Confédération générale du travail (SNPAM-CGT) :  
M. Mayer (Nicolas), SAM Arcachon, remplace M. Bernard (Mickaël).